

## *Le Président de l'API vous adresse ses vœux.*

### **Pour une année 2020 qui nous rassemble autour de l'enfant, de sa complexité et de son unité**

Cette nouvelle année s'annonce déjà bien riche et remplie de manifestations et de travail pour l'API, et plus largement pour tous les professionnels des champs de la pédopsychiatrie et de l'enfance.

Avant d'être des professionnels, nous sommes des personnes, et c'est aux patients et à leurs familles que je souhaiterais d'abord adresser des vœux clairs et précis de ma place de Président de l'API. Si la pédopsychiatrie s'est en grande partie construite sur la nécessité de traiter la souffrance psychique, elle doit s'occuper aussi des désordres et difficultés de construction psychique et de développements cognitifs, deux "secteurs" qui se recouvrent en partie. En clinique pédopsychiatrique, la règle est plutôt à la complexité, à l'association souvent non fortuite de plusieurs "comorbidités", et non au trouble isolé simple même s'il peut exister. La pédopsychiatrie que je souhaite à "nos enfants" est donc une pédopsychiatrie qui s'attache à considérer la personne à la fois dans son unité et dans ses moindres parcelles. Ne voir dans les troubles que de la souffrance ou que du dysfonctionnement n'est pas acceptable pour leur devenir. Si la notion de souffrance a été dans le passé trop centrale voire exclusive, nous ne pouvons tolérer la dérive vers une lecture clinique et des outils institutionnels - comme les fameuses POC, plate-forme d'orientation et de coordination - qui la dénie ou tendent à la dénier pour reconnaître uniquement les dysfonctionnements et les difficultés de développements. C'est donc avec force et dans un souci de bienveillance que l'API continuera à défendre des pratiques intégratives au plus près des besoins psychiques et développementaux des enfants et adolescents, ne négligeant ni les diagnostics individuels, ni les diagnostics situationnels. La nouvelle révision de la CFTMEA qui sera publiée courant 2020 et à laquelle a participé l'API, s'inscrira dans cette logique.

Les professionnels, les équipes de pédopsychiatrie qui participent au secteur, à sa dynamique, à son inscription et à son fonctionnement sur le terrain auront besoin du soutien des tutelles et autorités sur les plans budgétaire, fonctionnel et symbolique. La condition première à ce soutien est que nous puissions partager avec les tutelles des vues et lectures communes sur les besoins. Il s'agit d'un chantier important qui mobilise beaucoup l'API dans ses tâches de représentation situées notamment à la Fédération Française de Psychiatrie, à l'ARS, lors d'auditions au Sénat, ou dans le groupe contact de la pédopsychiatrie au Ministère de la Santé et des solidarités. Un travail sans relâche pour lequel, il nous faudra encore beaucoup d'énergie cette année. Les renforcements de moyens dans les territoires sous-dotés, pour partie orientés vers les dispositifs de secteurs sont des témoins de ce travail même si nous pouvons les considérer comme insuffisants. Je vous souhaite, à nous pédopsychiatres de terrain, ainsi qu'à nos équipes, un soutien des politiques et financeurs plus consistant, un climat de travail plus apaisé. Cela n'en sera que plus propice à notre créativité que j'espère toujours aussi grande.

La pédopsychiatrie est une discipline vivante. Je souhaite que l'année 2020 soit dense en réflexions et riche en échanges, que cela soit dans nos équipes, au sein même de l'API ou au travers de nos partenariats locaux et institutionnels.

Plus d'un repère nous est cher dans nos pratiques. J'en citerai un, en ce début d'année : le repère du collectif. Le collectif se décline sous plusieurs formes et dans des dimensions variables. Nous avons tous en tête le travail d'équipe dans les secteurs. Le contenu de nos partenariats institutionnels relève bien entendu du collectif. La mise en commun des expériences des familles en est une autre forme. L'API s'appuie sur la force de son collectif dans ses actions depuis 35 ans, un collectif qui évolue tout en continuant de défendre les spécificités d'une psychiatrie qui s'occupe de ceux qui grandissent, des bébés jusqu'aux grands adolescents. Que la dimension collective puisse garder toute sa puissance dans la dynamique du lien et de la construction au service de l'enfant. Que cette année 2020 soit une année qui nous rassemble davantage, familles, professionnels, partenaires et décideurs, autour des spécificités et de la complexité de l'enfant, autour de l'importance à ne pas le réduire à un empilement d'organes et de fonctions, à le penser d'abord comme une unité inscrite dans un formidable mouvement de construction.

Je souhaite à tous et à chacun une belle année, que vos projets personnels, familiaux, associatifs et professionnels fleurissent ou aboutissent, que l'énergie prenne le pas sur les inévitables moments d'abattements.

Enfin, et c'est sans doute le plus précieux, que votre part de "petit ou grand enfant" demeure émerveillée par l'humain et la vie.

Christophe LIBERT, Président de l'A.P.I., Association des Psychiatres de secteur Infanto-juvénile